

NOTRE AAPPMA 2023 EN PHOTOS :

Les frayères à sandre barrage du Gouët



L'équipe de Quintin



Les chantiers rivières



Les Ateliers Pêche Nature



Une partie des équipes du chantier « la ville Even »



Journée fédérale d'entretien des cours d'eau



Repas fin de chantier



Inauguration de la maison de la pêche



Le mot du président

L'importance cruciale de la qualité de l'eau et du milieu pour la préservation des écosystèmes aquatiques

Les fleuves côtiers, les rivières, les ruisseaux, tous les cours d'eau, les mares, les étangs et lacs abritent une biodiversité essentielle à l'équilibre de notre planète.

Dans les milieux aquatiques, la diversité de l'habitat, la qualité du substrat et la qualité de l'eau sont essentiels pour maintenir un environnement propice à la vie des poissons et des insectes, leur santé en dépend.

Une eau contaminée par des substances toxiques, des polluants chimiques ou des déchets peut entraîner des maladies, des mutations génétiques et même la mort des espèces qui y vivent.

Trop de pollutions en Bretagne et ailleurs l'ont malheureusement démontré ces dernières années. Il est important que les pêcheurs reconnus par tous comme des sentinelles du milieu aquatique continuent à être vigilants et participent à la remontée d'informations vers les services habilités partout où le milieu est perturbé.

Les poissons, en particulier, sont extrêmement sensibles à la pollution de leur habitat, ce qui peut entraîner un déclin dramatique de leurs populations. Un milieu défavorable induit un stress intense qui les mène inexorablement vers une disparition dans le secteur concerné.

Il est important que le milieu aquatique ne se colmate pas et que les zones de frayères soient protégées et entretenues lorsque cela est nécessaire. En ces temps de changement climatique, un milieu sain leur donnera plus de chances de résister lors des périodes où la quantité d'eau se fait plus rare.

C'est d'autant plus important pour les poissons migrateurs comme le saumon (actuellement classés en liste rouge) qui est bien malmenés en mer et en estuaire afin qu'il trouve lors de son retour une rivière favorable à sa reproduction. La continuité écologique est aussi un facteur important à améliorer, il est aussi vital de ne pas régresser ou de passer à la trappe certains projets.

Saluons ici la mise en service en cette année 2024 de la passe à poisson au port du Légué sur le Gouët. Un ouvrage réalisé par la Région Bretagne avec l'appui de diverses instances et collectivités qui fait disparaître un verrou majeur pour la continuité écologique du Gouët.

Une eau de mauvaise qualité impacte également la chaîne alimentaire et l'équilibre écologique global. Les insectes aquatiques, par exemple, jouent un rôle crucial dans la décomposition des matières organiques et servent de source de nourriture à de nombreux autres organismes, tels que les poissons et les oiseaux aquatiques. Si ces insectes sont exposés à des substances toxiques ou à une mauvaise qualité de l'eau, cela peut entraîner un déséquilibre dans tout l'écosystème. En outre, les rivières en bon état et les milieux aquatiques préservés offrent de nombreux avantages aux êtres humains. Ils fournissent de l'eau potable, soutiennent les activités de pêche, de tourisme et de loisirs, contribuent à réguler le climat en absorbant le dioxyde de carbone (CO₂) et fournissent de l'ombre et de la fraîcheur aux zones environnantes. Le programme d'entretien de la ripisylve réalisé chaque année par les nombreux bénévoles des AAPPMA en collaboration avec les collectivités et la fédération est indispensable pour un bon maintien de l'état de nos cours d'eau, grâce à cela le milieu ne se ferme pas.

Pour préserver la qualité de l'eau et maintenir des rivières en bon état, il est essentiel d'adopter des pratiques de gestion durable des ressources hydriques. Cela implique la réduction des rejets de polluants, la protection des zones humides et des habitats naturels, ainsi que la sensibilisation du public à l'importance de la préservation des écosystèmes aquatiques.

Cette sensibilisation engagée et portée par diverses collectivités et organismes doit s'amplifier et surtout ne pas régresser, rien ne serait plus préjudiciable que de revenir en arrière.

Pour l'AAPPMA, les « Ateliers Pêche Nature » sont des graines semées pour l'avenir auprès des jeunes pêcheurs inscrits et nos gardes particuliers, régulièrement au contact des pêcheurs, contribuent à faire passer au bord de l'eau ces messages importants.

En conclusion, la qualité de l'eau, des substrats, des habitats sont des éléments fondamentaux pour la santé et la pérennité des rivières et des milieux aquatiques. En protégeant et en préservant cette ressource précieuse, nous contribuons à assurer un environnement sain et équilibré pour les générations présentes et futures. Nos rivières sont à la fois magnifiques et fragiles, si ces dernières années elles ont résisté plus ou moins bien, il est de notre devoir à tous de persévérer à maintenir les milieux aquatiques en bon état.

Didier BONNERY

Président de l'AAPPMA Saint-Brieuc Quintin Binic

Dates à retenir pour 2024

- . Ouverture 1ère catégorie : samedi 09 mars 2024 à 8h
(2ème samedi de mars pour l'ouverture, 3ème dimanche de septembre pour la fermeture)
- . Ouverture 2ème catégorie : Samedi 27 avril 2024
- . Début campagne d'entretien des rivières : début septembre
- . Préouverture : samedi 02 mars 2024 à 8h30 étang du haut à Plédran

Les brèves de l'AAPPMA

Atelier Pêche Nature :

L'Atelier Pêche Nature réouvre en avril 2024 jusqu'à fin novembre 2024. Il est ouvert aux jeunes entre 8 à 12 ans. Les séances se déroulent le mercredi après-midi de 14 H à 17 H, le nombre de participant est entre 8 à 10 personnes. Le but de l'Atelier Pêche Nature est de permettre au jeune pêcheur débutant d'apprendre plusieurs techniques de pêche et de pratiquer la pêche de façon autonome et responsable vis-à-vis de la nature et de l'environnement qui l'entoure, des autres pêcheurs et de lui-même. La découverte des poissons et des insectes qui peuplent le milieu aquatique fait également parti de l'apprentissage. **Tarif Annuel pour 12 séances : 120€ carte de pêche découverte incluse. Tarif Semestriel 6 séances : 60€ carte de pêche découverte incluse. Soit 10€ la séance de pêche de 3h. Si vous avez déjà cette carte de pêche, elle vous sera déduite (7€). Plus d'informations sur le site web de l'AAPPMA.**

Les frayères à sandre :

Le 04 Mars 2023 une partie des membres de l'AAPPMA accompagnés de quelques bénévoles ont participé à la mise en place des frayères artificielles à sandre sur la retenue de Saint-Barthélemy. Une fois la période de fraie terminée, nous avons relevé le 29 Juillet dernier, nettoyé et stocké les frayères à la Maison de la Pêche. Nous reconduirons cette opération cette année car force est de constater qu'il y a un impact positif sur la population des Sandres. Les personnes intéressées pour participer peuvent se rapprocher auprès des membres du bureau.

Présence au bord de l'eau :

Cette année 2023 aura vu la constitution d'une nouvelle équipe de gardes pour l'AAPPMA de Saint Briec Quintin Binic. Mr Guimard Mikael, Mr Morvan Alexandre ainsi que Mr Le Berre Eric nous ont rejoint. Merci à eux pour leur motivation et leur travail au sein de la garderie. Cette saison 2023 aura également vu le départ de Mr Étienne David. Merci à lui pour ses années d'engagement. Nous avons effectué 466 contrôles pour un total de 2577 Kms parcourus. Un total de 16 rapports pour infraction ont été relevés. Trois opérations ont été réalisées sur la retenue St Barthélémy, deux avec nos gardes et une avec la gendarmerie et l'OFB

Pour rappel : La non-présentation d'une carte de pêche par son titulaire, lors d'un contrôle, constitue une infraction verbalisable.

Chantiers entretien :

L'année dernière, grâce à un temps plus clément, les 60 bénévoles de l'AAPPMA ont pu commencer les chantiers dès le samedi 09 septembre 2023. Ceux-ci se sont terminés le samedi 09 décembre 2023 par l'enlèvement de quelques arbres tombés en travers du Gouët près de la Maison de la Pêche suite à la tempête Ciaran. Nous avons pu, à cette occasion partager un repas tous ensemble. Ce sont 10 kms de rivières qui ont été entretenues en collaboration avec la Fédération de Pêche. Nous remercions les bénévoles, qui grâce à leur engagement sans faille, nous permettent de gérer notre territoire le plus naturellement possible. Pour rappel, la carte de pêche est offerte pour 5 chantiers réalisés.

Pollutions :

L'AAPPMA est particulièrement vigilante sur ce sujet. Vous trouverez en fin de ce document tous les contacts à informer dès que vous constatez une pollution. Il est important que la qualité de l'eau soit préservée, d'une part parce que le milieu aquatique poissons et insectes est chaque fois très impacté et qu'une perte en biodiversité n'est pas tolérable. Le milieu aquatique est aussi celui qui nous fournit l'eau potable sans laquelle aucune vie n'est possible, il est de notre devoir à tous de préserver cette eau si précieuse.

Les dernières nouvelles de l'AAPPMA :

Une convention vient d'être signée avec la ville de St CARREUC pour la gestion de l'étang du PLESSIS. Vous pouvez retrouver prochainement toutes les informations nécessaires sur notre site web.

La passe à poisson du LEGUE :

Pour assurer une continuité écologique du Gouët et lutter contre la disparition de certaines espèces de poissons, la région Bretagne a construit une passe à poissons migrateurs (Saumon, truite de mer, Anguille, grande Alose et Lamproie marine). Ce projet pour rétablir la continuité piscicole était inscrit sur la liste 2 au niveau national et attendu par les structures associatives de la pêche de loisir. Nous vous invitons, si ce n'est pas déjà fait, à aller découvrir cet ouvrage.

Empoisonnement étang Plédran 2024		
SEMAINE	OBJET	QUANTITES
16/02/24	Pêcherie Fédérale	40 kg de TAC
01/03/24	AAPPMA Préouverture	60 kg de TAC
15/03/24	Pêcherie Fédérale	40 kg de TAC
29/03/24	Pêcherie Fédérale	40 kg de TAC
12/04/24	Pêcherie Fédérale	40 kg de TAC
26/04/24	Pêcherie Fédérale	40 kg de TAC
03/05/24	Pêcherie Fédérale	40 kg de TAC

LA PECHE EST STRICTEMENT INTERDITE LES VENDREDIS NON FERIES, JOUR DE LACHERS.
Conservation maximum de 5 poissons par pêcheur et par jour. Appâts naturels uniquement

Empoisonnement hivernal 2023		
Site :	Variétés poissons :	Poids (KG) :
Etang de Plédran bas	Gardons 2/3 étés	70
	Tanches	30
	Perches 2/3 étés	10
Etang des villes Tanets	Brochets 1 été	40
	Gardons	100

Informations utiles

Nous vous rappelons les numéros et adresse email à contacter si vous constatez une pollution ou d'autres événements pouvant porter atteinte au bon état de nos cours d'eau et étangs (Joignez une ou des photos chaque fois que possible, donnez un maximum de précisions) Dans tous les cas, n'oubliez pas d'informer l'AAPPMA en copie.

Garde Fédéral : 06 70 35 27 60 **Garde AAPPMA Mr LE COQ Geoffrey : 07.49.36.11.03**
OFB : Pollutions et atteintes au milieu appeler le **02.96.33.01.71** (7/7 jrs de 9h à 17h30)

AAPPMA de Saint-Briec, Quintin, Binic
Rue du Pré Aly
22440 Ploufragan

Tél : 07 49 36 11 03
E-mail : aappma.saintbriec@gmail.com
Site Internet : <https://aappmastbriec.fr>

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :

<https://www.facebook.com/profile.php?id=100068077597986>

